



DECEMBRE 2025

LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES DESCENDANTS DES MÉDAILLES DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

Directeur de la Publication : Bernard François MICHEL (Président)

Rédacteur en Chef : Maurice BLEICHER (Vice-Président)

Rédaction

Lionel BOUCHER

Alexandre BREMAUD

Hughes GOUDON de LALANDE

Jean-Pierre MASSON

Diffusion

Lionel BOUCHER

Le conseil d'administration de l'Association nationale des descendants des médaillés de la Résistance française vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.

HOMMAGE À SIMONE SAINTE-BEUVÉ

Par la voix du maire du XVII arrondissement, la Ville de Paris a rendu hommage le 3 octobre 2025 à Simone Sainte-Beuve, résistante française, victime de la barbarie nazie.



Simone Sainte-Beuve.

Simone Sainte-Beuve est née Marie Simone Vavasseur, le 31 octobre 1900, à Colombes (ex-département de la Seine, actuellement Hauts-de-Seine). Elle est l'épouse de Pierre Sainte-Beuve, clerc de notaire à Colombes. Simone ne travaille pas, c'est une femme moderne entourée de nombreux amis. Elle s'occupe de leurs trois fils.

Au retour de l'exode en septembre 1940, elle s'installe à Paris au 45 rue Ampère avec sa mère et les enfants, son mari étant prisonnier de guerre en Allemagne. Simone entre immédiatement en résistance contre l'occupant nazi. Elle est d'abord membre du groupe du musée de l'Homme, l'un des premiers organismes de la Résistance parisienne, né après l'appel du général de Gaulle en juin 1940. Elle intègre ensuite le réseau « Cohors-Asturias », où elle est chargée de transmettre des messages ; un des points de rendez-vous réguliers est une librairie- bouquiniste sur les Champs-Élysées.

En février 1943, elle rejoint le réseau belge « Comète » qui a ouvert une branche à Paris et qui recueille les Alliés parachutés en France ou les résistants « grillés » pour les rapatrier vers l'Angleterre. Cette organisation compte également Odile de Vasselot grande résistante qui est chargée du convoyage de ces Alliés de la frontière belge à la frontière espagnole. Simone, quant à elle, est « logeuse » et abrite des pilotes dans son appartement pour une ou plusieurs nuits.

Le 23 juin 1943, la Gestapo vient l'arrêter au 45 de la rue Ampère. Simone est incarcérée à la prison de Fresnes (aujourd'hui dans le Val-de-Marne), où elle reste jusqu'en avril 1944. Fin

mai 1944, son mari, qui a tout tenté pour la faire libérer, envoie son plus jeune fils en Normandie, près de Bayeux, pensant le mettre en sécurité en raison des menaces de bombardement de Paris. Il sera en fait, aux premières loges du débarquement des Alliés. De son côté, Simone est jugée par le tribunal militaire allemand et déportée, d'abord en Pologne puis en octobre au camp de Ravensbrück (Allemagne) où elle rejoint les femmes NN dans le bloc 32.

En mars 1945, en raison de l'avancée des troupes russes, les Allemands font évacuer le camp. Simone est alors emmenée, avec d'autres femmes, jusqu'à Mauthausen puis à Bergen-Belsen. Elle décède durant ce second transfert. À la libération des camps de déportation, la famille de Simone se rend régulièrement à l'Hôtel Lutetia, en espérant la retrouver. Malheureusement, ils devront se faire une raison, elle ne reviendra pas.

Si Simone Sainte-Beuve a été décorée de la Médaille de la Résistance Française, attribuée à titre posthume par décret du 12 mars 2020, il nous revient aujourd'hui d'honorer sa mémoire et de la faire perdurer. Afin de lui rendre hommage, il a été décidé d'apposer une plaque commémorative au 45, rue Ampère dans le 17^{ème} arrondissement, dont voici le texte :

« SIMONE SAINTE-BEUVÉ RÉSISTANTE MEMBRE DU RÉSEAU COMÈTE
FUT ARRÊTÉE ICI PAR LA GESTAPO LE 23 JUIN 1943
POUR AVOIR HÉBERGÉ DES PILOTES ALLIÉS.
DÉPORTÉE À RAVENSBRÜCK, MAUTHAUSEN ET BERGEN-BELSEN
MORTE POUR LA FRANCE LE 19 MARS 1945. »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 DE L'ANDMRF

Le 27 mai 2025, l'ANDMRF a tenu son assemblée générale, à l'Ordre de la Libération. Le 17 janvier 2025, le flambeau de Président a été transmis au M-C^(H) Bernard François MICHEL. L'ANDMRF est dirigée par un Conseil d'Administration (CA) qui se réunit une fois par mois, où les décisions se prennent collégialement. En 2024 le réseau de l'ANDMRF s'est structuré autour de délégués. En 2025, le CA doit nommer un délégué régional dans chaque région administrative. Les délégués départementaux sont sous la responsabilité du délégué général et tous les départements doivent être couverts. Depuis le 17 janvier 2025 le CA a nommé un président d'honneur, un membre du CA, un délégué régional, trois délégués départementaux, quatre membres actifs et dix membres associés, soit 20 nouveaux membres.

Les membres à jour de leur cotisation en 2025 sont 230 sur 340 membres (67%). Le budget prévisionnel de l'ANDMRF pour 2025, s'élève à 7500,00 €, il permettra de réaliser les projets régionaux : PARIS-ILE de FRANCE, drapeau national ; Nouvelle ACQUITAINE, congrès national à LIMOGES en février 2026 ; Hauts de FRANCE, ouvrage sur les Femmes Médaillées de la Résistance ; AUVERGNE RHONE-ALPES, congrès Régional à THÔNES en septembre 2025 ; BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, stèle à DIJON ; PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR, conférence sur Max JUVENAL à MARSEILLE en novembre 2025.



Les participants à l'assemblée générale.

PAGES D'HISTOIRE ET DE MÉMOIRE

MARC RAINAUT ET LA BRIGADE DES MAURES

Bernard François MICHEL, Maurice BLEICHER

La région du golfe de Saint-Tropez est un des hauts-lieux de la Résistance provençale, et ce bien avant le 15 août 1944.

C'est dans les bois de Sainte-Maxime qu'est né au début de 1943 le maquis des Maures (future 1^{ère} Compagnie FTPF de Provence), l'un des premiers maquis provençaux et probablement la matrice de l'organisation FTPF ultérieure tant il a constitué un véritable réservoir de cadres. Au cours de la même année, la presqu'île de Saint-Tropez a servi de base à une série de liaisons par sous-marin dont l'importance dépasse le cadre régional et encore en 1944, depuis le mois de mars, l'officier François Pelletier est venu y organiser une liaison par vedette. Il est évident que de telles réalisations n'étaient possibles que parce que sur place, s'était constituée une Résistance solidement implantée, pouvant offrir hébergement, protection et auxiliaires.

L'originalité de cette Résistance locale tient au fait qu'elle participe pour l'essentiel d'une seule organisation : le Front National, un Front National qui mérite son nom puisqu'il rassemble des hommes et des femmes d'origine diverse. Pour le caractériser, deux noms s'imposent qui en sont les créateurs et, parmi d'autres, les animateurs, Jean Despas et Augustin Grangeon. Ce Front National est au carrefour de toutes les activités résistantes de la région, implanté dans toutes les localités entre Le Lavandou et Sainte-Maxime.

Vers les mois de février-mars 1944, par association avec les quelques éléments des MUR, il a constitué une organisation militaire autonome : la Brigade des Maures, à dominante FTPF et un comité local de Libération intercantonal.

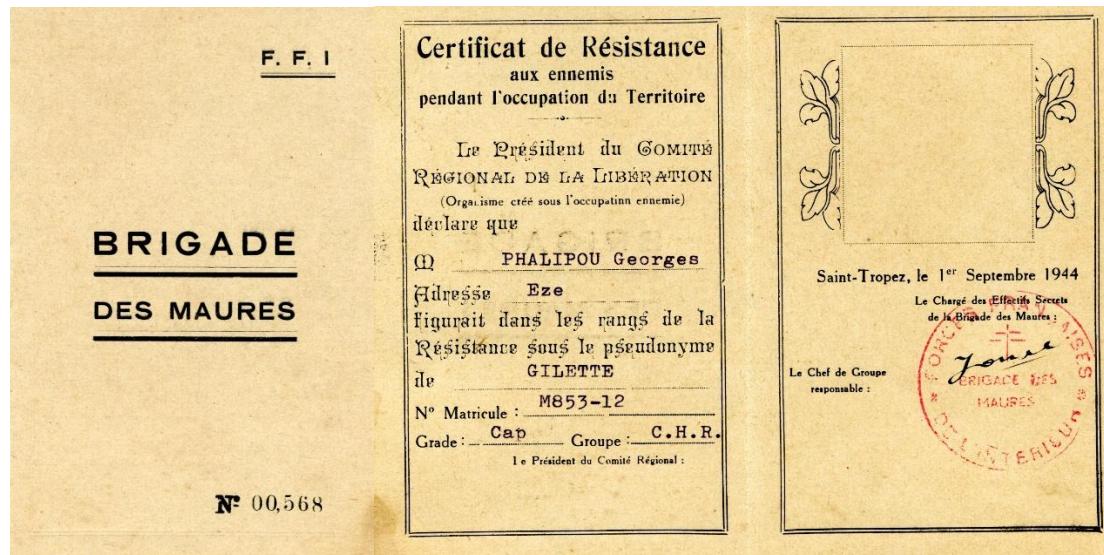


Insigne de la brigade des Maures fabriqué en juillet 1945 par la maison Augis à Lyon. 2025 insignes en aluminium peint et 3 en cuivre émaillés furent réalisés (coll. Maurice Bleicher)



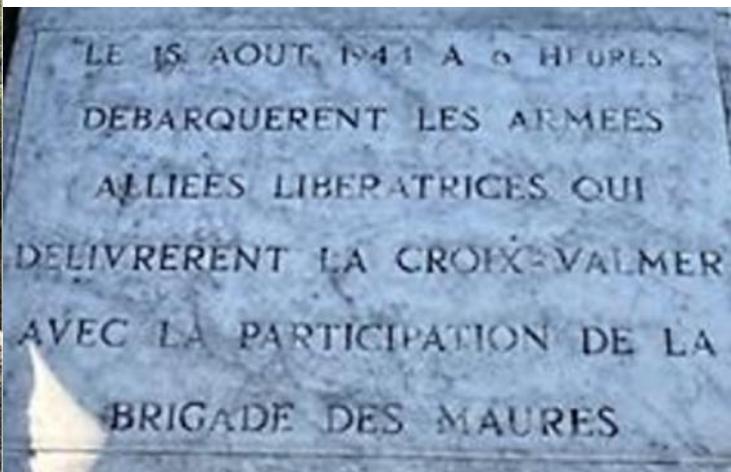
Brassard de la brigade des Maures (coll. Maurice Bleicher)

Comme ailleurs, il y a mobilisation au 6 juin. La Brigade des Maures constitue trois maquis dans l'attente de ce débarquement que l'on pense imminent. Comme ailleurs, il faut replier les éléments qui peuvent l'être quelques jours après, mais, avec l'appui des « légaux », les maquisards qui restent, en particulier ceux qui stationnent aux alentours de Cogolin, instituent une sorte de contre-pouvoir résistant jusqu'en août, en se manifestant par de nombreuses actions (embuscades, récupérations, interception de cars, sabotages). Grâce à Pelletier, ils ont obtenu un parachutage d'armes le 13 juillet. Malgré une répression de plus en plus menaçante - Pelletier, son radio, un officier américain sont arrêtés le 24 juillet et l'un des maquis attaqués le 25 - les groupes de la Brigade des Maures participeront, le 15 août aux combats de la Libération, s'assurant en particulier le contrôle de Cogolin et convaincant les parachutistes égarés près de Saint-Tropez d'attaquer avec eux la localité et sa citadelle.



Carte de membre de la brigade des Maures d'un caporal de la compagnie hors-rang (coll. Maurice Bleicher)

Dès l'aube du 15, les opérations de débarquement n'étant pas encore engagées, les Allemands firent sauter le port, 12 immeubles furent totalement détruits. La population fut évacuée. Le bombardement aérien commença vers 6 heures, relayé par les canons des navires à 6 heures 30 pendant une heure. Le débarquement commença à 8 heures à Pampelonne. Les FFI qui avaient pris contact avec des parachutistes, largués par erreur à l'aube sur la presqu'île attaquèrent, ensemble la garnison allemande retranchée dans la citadelle à partir de 9 heures du matin, sans attendre les troupes débarquées. La garnison contre-attaqua dans l'après-midi. Elle ne se rendit qu'à 15 heures 30. À 18 heures, tout le territoir communal était libre. Mais un ultime bombardement allemand, qui toucha l'hôpital dressé place des Lices le lendemain soir, alors que Saint-Tropez fêtait les libérateurs, vint endeuiller la population. L'aviation allemande utilisa des bombes antipersonnel qui firent 11 morts et 30 blessés.



Square du Souvenir à la CROIX VALMER (Collection M-C^(H)) Bernard François MICHEL)

Le général Patch, commandant la 7^{ème} Armée qui regroupait les troupes américaines débarquées et l'Armée B du général de Lattre de Tassigny installa son PC à l'hôtel Latitude 43. Il passa en revue les libérateurs de la ville le 17 août 1944, en compagnie de Jean Lattre de Tassigny.

Né le 14 septembre 1912 à Paris. Marc Rainaut exerçait la profession d'architecte. Démobilisé à Clermont-Ferrand le 25 juillet 1940, il se retira dans le Var à La Croix-Valmer. En mai 1941, il commença à monter son propre réseau de renseignements. En novembre 1942, après l'invasion de la zone non occupée par les Allemands, il prit la responsabilité du Front National à la Croix-Valmer puis devint, le 15 décembre 1943, responsable de la Brigade des Maures. Elle regroupait environ 250 hommes sur le secteur Saint-Raphaël. C'est à la tête de cette unité qu'il prit part à de nombreuses opérations puis aux combats de la libération. Le 15 août 1944, il fut blessé au cours des combats à Saint-Tropez. Il poursuivit les combats sur Toulon et Marseille. Le 18 août 1944, le général Patch, commandant la 7^{ème} armée américaine, lui remit la Silver Star. Marc Rainaut fut nommé sous-préfet hors-classe de Toulon le 28 août 1944 par le préfet de la Résistance, Henri SARIE. Il resta à ce poste jusqu'en juillet 1945. Le 14 mai 1945, il fut promu chevalier de la Légion d'honneur et reçut la croix de guerre 39-45 avec palme. Par décret du 24 avril 1946, Marc Rainaut est décoré de la médaille de la Résistance française.



*Marc RAINAUT recevant la Golden Star des mains du Général PATCH, après la libération de SAINT-TROPEZ
(Collection SHD).*

En décembre 1944, le régiment des Maures contribue à former le bataillon de sécurité XVI/15 puis le 204^{ème} régiment de pionniers en mars 1945. Le 1^{er} mai, il donne naissance aux 197^{ème} et 198^{ème} bataillons de pionniers. Le 197^{ème} est mis à disposition de la 1^{ère} Armée française. Dirigé sur Strasbourg, il passe en Allemagne avant d'être dissous le 30 novembre.



Ce certificat de bonne conduite porte l'insigne de la brigade des Maures (coll. Maurice Bleicher).

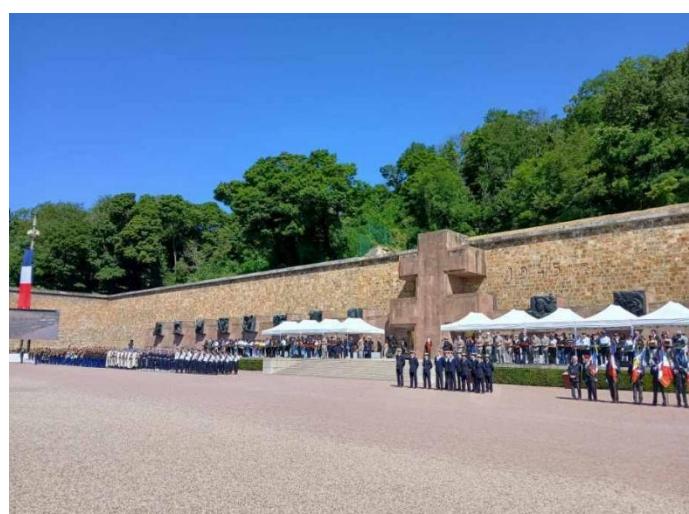
BIBIOGRAPHIE ET SOURCES

Jean-Marie Guillon, "La place de la Résistance dans la Libération" in *Provence Historique*, fascicule 144, 1986

Musée de la Résistance en ligne [Musée de la résistance en ligne](http://www.musee-resistance.fr)

CÉRÉMONIES NATIONALES

Le 18 juin 2025, nous avons participé à la cérémonie commémorative de l'appel du général de Gaulle organisée au Mont-Valérien à l'occasion du 85^{ème} anniversaire de l'appel du 18 Juin.



Le Mémorial de la France combattante du Mont-Valérien.



Maurice Bleicher salue le président de la République.

Le 19 août 2025, lors de la cérémonie de la libération au Puy en Velay (Haute-Loire), la médaille de la résistance a été remise à titre posthume à deux policiers.

Le 19 août 1944, Gabin Savanier et Clément Beaud, gardiens de la paix et résistants, apportant leur soutien aux M.U.R par la transmission d'informations, entament un combat pour empêcher les Allemands de fuir la caserne Romeuf. Ils essuient des tirs de mortier et sont abattus.

En 2021, les familles des deux policiers, cultivant la mémoire de leurs aïeux et encouragés par Matthieu Le Verge, Directeur du Service départemental de Haute-Loire de l'ONACVG et un policier, Michel Hausner, entament les démarches pour obtenir la carte de combattant volontaire de la Résistance, et la médaille de la Résistance à titre posthume.

Le 30 septembre 2024, elles obtiennent satisfaction.

Le 19 août 2025, la commémoration de la Libération du Puy en Velay a été l'occasion pour Jean Pierre Masson, membre de la Commission Nationale de la Médaille de la Résistance française de remettre, à titre posthume, à Danielle Coutarel, fille de Clément Beaud et à Franck Savanier, le petit fils de Gabin Savanier, la médaille de la Résistance.

Cette cérémonie qui s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires a encore une fois montré l'importance de l'aide apportée par l'Ordre de La Libération, sous la conduite du Délégué national et de Fabrice Bourrée, responsable du Service de la médaille de la Résistance française, pour faire aboutir ce type de démarches lancées par des initiatives locales



Allocation de Jean-Pierre Masson.



Remise de la médaille de la Résistance à Danielle Coutarel, fille de Clément Beaud

COMMÉMORATIONS ET ÉVÉNEMENTS DÉPARTEMENTAUX

BOUCHES-DU-RHONE

INAUGURATION DE LA STÈLE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, ALLAUCH LE 18 JUIN 2025

DISCOURS DU M-C^(H) Bernard François MICHEL, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES DESCENDANTS DE MEDAILLES DE LA RESISTANCE, DELEGUE DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE, MEMBRE DE LA CONVENTION DE LA FONDATION CHALES DE GAULLE

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Élus,

Messieurs les Présidents d'Associations Patriotiques,

Chers Compagnons,

Voilà quatre-vingt-cinq ans, qu'à la radio de Londres, le général de Gaulle, lançait son appel à refuser la défaite et à le suivre, venant du fond de l'abîme.

À cette époque, la majorité des Français obéissait au pouvoir en place, celui du Maréchal Pétain. Ce qui distingue de Gaulle c'est sa Liberté. En se proclamant « Chef des Français libres » le général de GAULLE insiste sur ce qui fait sa particularité, la désobéissance à l'État Légitime, au nom de valeurs supérieures. Ce principe qui guidera l'action de la France Libre et de la Résistance Française est révolutionnaire : « *c'est l'objection de conscience* ». Jusque-là, chacun, à sa place, ne devait qu'obéir, rien d'autre. En rompant avec cette norme, Charles de Gaulle et ceux qui avec lui ont dit « non » ont introduit dans la vie sociale et politique française une ancienne conception de la vie morale qui veut que la Conscience soit l'ultime et absolue référence. Sur ce point, Charles de Gaulle, en lançant son Appel prophétique, agit en homme politique imprégné de la prééminence de la personne humaine et de sa conscience sur toute forme d'institution.

Au fil des ans, la pertinence de cet appel avait semblé perdre de sa force. Pourtant son auteur avait par avance déjà répondu à la fin de ses mémoires de guerre. Observant les cycles de vie de la campagne environnante à Colombey les Deux Églises, le général de GAULLE écrivait : « *Je me sens traversé par un réconfort secret. Puisque tout recommence toujours, ce que j'ai fait sera, tôt ou tard, source d'ardeurs nouvelles, après que j'aurai disparu* ». Ce texte est prémonitoire. Non seulement la formule clôturant l'appel du 18 juin 1940 « *la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas* » n'est pas près de s'émuover, mais elle a retrouvé toute sa pertinence aujourd'hui. L'actualité nationale et internationale questionne notre capacité à réagir et à résister, en négligeant ce qui nous divise, au profit de ce qui nous rassemble. Dans ce cadre il est bon de nous souvenir de ceux qui, Français Libres de la première heure, n'ont ni hésité ni douté et n'ont pas rendu leurs armes - quelle que fut leur appartenance, politique, philosophique ou religieuse.

Il est bon aujourd'hui, en ce 18 juin 2025, de rappeler les Valeurs pour lesquelles ils ont accepté de se sacrifier et tout particulièrement la première : la Liberté. Il est bon de porter,

comme ils l'ont fait, un message de courage, un message de dépassement des particularismes, un message d'union, un message d'espérance en l'Homme et en l'Avenir.

Mais en ce 18 juin 2025 nous ne sommes pas là seulement pour commémorer l'appel du 18 juin, c'est la date qu'à choisi Monsieur Lionel de CALA, Maire d'ALLAUCH, pour nous réunir dans l'inauguration d'une stèle en l'honneur de général de GAULLE. C'est-à-dire qu'il place ouvertement son action au service de la cité, dans l'héritage non seulement du Libérateur de la patrie, mais aussi du Président fondateur de la V^{ème} République.

C'est dans le domaine des institutions qu'il a légué à la FRANCE que l'héritage de Charles De GAULLE paraît le plus important de nos jours, c'est l'essence même de la constitution qu'il a fait adopter par référendum populaire le 28 septembre 1958. Le 22 août 1962, l'attentat du Petit-Clamart, par l'émotion populaire qu'il a entraînée, lui a permis d'obtenir par le référendum du 28 octobre que, désormais le Président de la République soit élu au suffrage universel.

Charles de GAULLE aussi nous aussi a légué un héritage d'indépendance nationale par le développement de la dissuasion nucléaire, dont nous mesurons tous les jours l'importance dans un mode devenu dangereux. Et cela il l'a fait contre la volonté de nos alliés.

Enfin dans le domaine social, Charles de GAULLE nous a légué le principe de la participation, voie médiane entre les deux excès du collectivisme et du capitalisme sauvage.

Pour conclure je soulignerai que sur la statue du Général, érigée par la Fondation Charles de GAULLE en bas des Champs-Élysées, est gravé ce message capital du Libérateur de la Patrie et qui résonne étrangement en ces temps de guerre « *Il existe un pacte séculaire entre la grandeur de la France et la Paix dans le Monde.* »



Le M-C^h Bernard François MICHEL et Monsieur Lionel de CALA, Maire d'ALLAUCH, le 18 juin 2025, devant la stèle du général de GAULLE qui vient d'être dévoilée.



Dépôt de gerbe par le Médecin en Chef^(H) Bernard François MICHEL Président de la Fédération Nationale de la Mémoire Vive de la Résistance et de l'Association Nationale des Descendants de Médaillés de la Résistance Française, accompagné de Maitre Raymond ALEXANDER et de Maitre Jennifer JUVENAL.

CALVADOS

SUR LES PAS DU DEBARQUEMENT



À l'Invitation du Président de la commission "Mémoire et Jeunes" de l'Union Fédérale, Enzo Rossi, descendant de MRF et membre de notre association, Alexandre Brémaud, délégué général de l'ANDMRF, également membre de la commission, s'est rendu sur la plage de Ouistreham à la rencontre de la 2ème compagnie de l'École Militaire Préparatoire de Bourges en voyage de mémoire sur les plages du débarquement. Après avoir accompagné les élèves sur les derniers kilomètres de marche sur les plages, Enzo Rossi et Alexandre Brémaud ont pu échanger avec eux, avant de participer à une cérémonie au cœur du cimetière américain.

CORREZE

LIBÉRATION DE BRIVE

Le 15 août avait lieu la traditionnelle cérémonie de la Libération de Brive la Gaillarde. L'ANDMRF y était représentée par Alexandre Brémaud, ainsi que le drapeau de l'association.



Du Limousin au 9ème Zouave



Un hommage aux résistants du Régiment de Marche Corrèze-Limousin (RMCL) a été rendu dans la commune de Lubersac devant la stèle dédiée à cette unité.

Le RMCL, formé à la Libération par le rassemblement de volontaires de Haute-Vienne et de Corrèze s'intégra à la 1ère armée française du général de Lattre de Tassigny où il devint 9ème

Zouave. Il prit part aux combats de libération de l'Alsace dont ceux de Bourbach-le-Bac puis la libération de Munster.

Sous l'impulsion de l'association Jadis Animations Historiques, la mémoire de ce régiment FFI continue de vivre. Ses adhérents se sont en effet assigné pour mission de porter aussi fièrement la chéchia rouge des zouaves que la prestigieuse histoire du régiment. Le petit-fils du général Lhermitte (MRF), un des chefs de cette unité, était présent à la cérémonie.

HAUTE-GARONNE

HOMMAGE AUX 15 FUSILLES DU BOIS DE LA REULLE

En juin, la délégation de Haute-Garonne de notre association a participé à la cérémonie commémorant l'exécution sommaire de 15 résistants en juin 1944 au bois de la Reulle, au nord de Toulouse et à voyage mémoriel à Oradour, le 5 septembre.



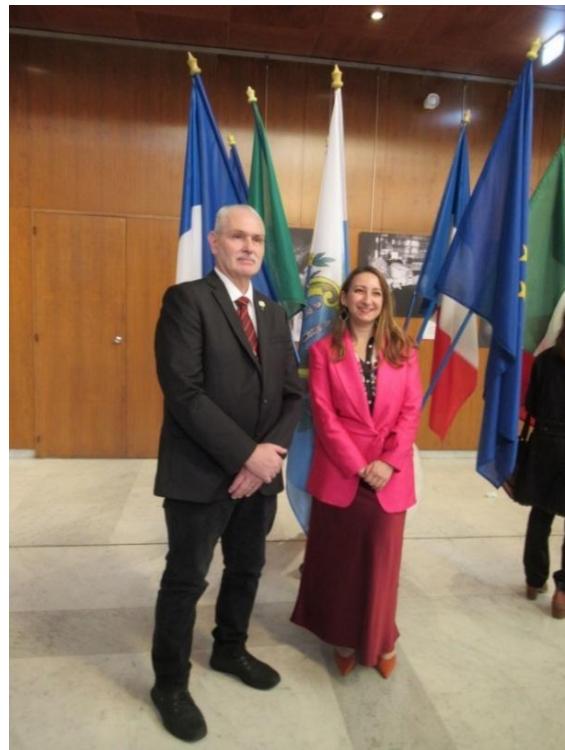
Le drapeau de l'ANDMRF/délégation de Haute-Garonne porté par un jeune porte-drapeau.



A Oradour, Jean-Pierre Mezure et un jeune porte-drapeau.

ISERE

Le délégué de l'ANDMRF pour l'Isère, Philippe Bellin, a participé, le 14 mai à Grenoble, à une table ronde sur les résistants Italiens et Saint Marinais pendant la Seconde guerre mondiale.



Sylvie Bollini, observatrice permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, et Philippe Bellin.

A l'occasion du 81^{ème} anniversaire des combats du maquis du Vercors, Maurice Bleicher et Philippe Bellin ont pris part à la cérémonie organisée à la nécropole de Saint-Nizier-du-Moucherotte.



Dépôt de gerbe par Philippe Bellin et Maurice Bleicher

Il a également pris part, le 15 juin, à l'hommage rendu au maquis de l'Oisans au mémorial de l'Infernnet à Livet-et-Gavet en Isère.





La cérémonie s'est tenue en présence de Madame Séguin, préfète de l'Isère, des élus et autorités civiles et militaires, de nombreux porte-drapeaux et représentants d'associations du monde combattant et des enfants d'une classe de Bourg-d'Oisans dont la plupart sont des descendants de maquisards de l'Oisans.

A l'occasion du 85ème anniversaire de l'appel du 18 juin, notre délégué a pris part à une émouvante cérémonie tenue à Grenoble.



Les porte-drapeaux devant le monument de la place de la Résistance.

Lors de la cérémonie académique de remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation tenue le 2 juillet à Vizille, notre délégué a eu l'honneur de remettre le trophée 2024 à une élève de 3^{ème} d'un collège de Savoie qui a participé au Concours national

de la Résistance et de la Déportation sur le thème « Résister à la Déportation en France et en Europe ». Cette récompense était une première pour son collège. Nous lui présentons nos sincères félicitations.



Une belle cérémonie qui a comblé d'émoi nos jeunes récipiendaires.

PUY-DE-DOME

HOMMAGE AUX COMPAGNONS ET MEDAILLES

Dimanche 26 octobre avait lieu à Chateaugay une cérémonie à la mémoire des Compagnons de la Libération et des Médailleés de la Résistance natifs du Puy de Dôme. À l'initiative de la manifestation, Monique Taillandier, déléguée départementale de l'ANDMR, a convié notre délégué général, Alexandre Brémaud, au monument en pierre de lave inauguré il y a tout juste 1 an dans la commune.

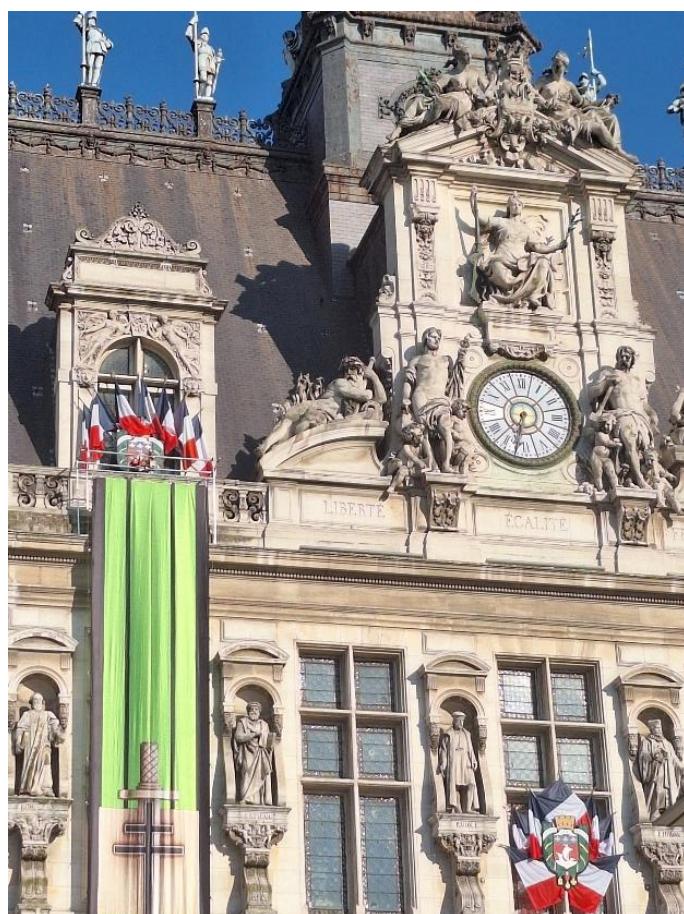
La veille, un hommage a été rendu à Chamalières, au contre-espionnage français replié durant la guerre à l'hôtel Royal Saint Mart, suivi de conférences organisées par l'Association des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale. Ces deux journées ont été accompagnées par la présence lyrique de la soprano Nathalie Nicaud qui a également rendu un hommage à Joséphine Baker lors d'une conférence chantée.



Monique Taillandier, déléguée Puy de Dôme de l'ANDMRF et la soprano Nathalie Nicaud

PARIS

Le 25 août nous avons participé à la commémoration de la Libération de Paris sur le parvis de l'Hôtel de ville.



CONFERENCES

Durant ces derniers mois, les membres franciliens de l'ANDMRF ont été conviés par le vice-président, Maurice Bleicher, à assister aux conférences organisées par l'association des Amis de la Fondation de la Résistance.

Ils ont ainsi pu écouter en juin Fabrice Grenard, directeur historique de la Fondation de la Résistance, présenter son dernier ouvrage, *Les années Résistance*.

Durant cette conférence, Fabrice Grenard a mis en avant trois thématiques issues de son analyse chronologique de la Résistance.

La Résistance précoce.

Fabrice Grenard a souligné le caractère précoce de la Résistance. C'est dès 1940 que des actes spontanés se manifestent : conseils à l'occupé, journaux clandestins, actes de renseignement sur les ports, les bases, les aéroports..., formation des premiers réseaux, activités de sauvetage de prisonniers de guerre, de soldats alliés... Ces organisations précoces n'ayant pas survécu jusqu'à la Libération, elles ont eu tendance à disparaître de la mémoire collective.

Une résistance polymorphe.

Plusieurs types de résistance se manifestent dans un premier temps : contre les Allemands et Vichy, seuls une minorité de résistants sont sur cette ligne ; s'opposer aux Allemands et soutenir Vichy (OCM, Combat, Liberté...) ; s'opposer à Vichy et ménager les Allemands (communistes).

L'invasion de l'URSS puis 1942, année charnière, modifieront cette situation.

La Résistance, un phénomène enraciné au sein de la société.

Fabrice Grenard a ici rappelé le fait que la résistance, mouvement social, a fait corps dans la société.



En juin, ils ont également été invités à visionner le webdocumentaire "Nous rentrerons ensemble, Suzanne et Simone, une amitié à Ravensbrück" en présence de son auteure, Stéphanie Trouillard, membre de notre association et descendante de MRF.

Outil particulièrement adapté à un usage pédagogique, le webdocumentaire allie supports documentaires, vidéos et audios.

Ce webdocumentaire relate l'histoire de Suzanne Bouvard, enseignante dans le Morbihan qui organisa une infirmerie pour soigner les maquisards de Saint-Marcel.

Arrêtée le 19 juin 1944 par les Allemands, elle fut internée à la prison de Vannes puis au fort de Romainville, avant d'être déportée en juillet au camp de Ravensbrück. Elle y rencontra Simone Séailles, agente de liaison du réseau Sylvestre-Farmer en région parisienne.

Leur amitié grandira dans cet univers concentrationnaire. Elles traverseront ensemble les marches de la mort avant d'être internées à Theresienstadt. Elles seront libérées par l'Armée rouge. Simone y décèdera.

Suzanne reconstruira sa vie et deviendra agricultrice. Elle transmettra son histoire à sa famille, mais aussi aux scolaires auprès desquels elle témoignera de son expérience.

Pour voir ce webdocumentaire <https://webdoc.france24.com/nous-rentrerons-ensemble.../>



En octobre, Fabien Lostec, enseignant à l'Université Rennes 2, a présenté son ouvrage *Condamnées à mort, l'épuration des femmes collaboratrices*.

Rappelant le contexte et les modalités de l'épuration, période de transition durant laquelle des enjeux de pouvoir et de légitimité sont exacerbés entre autorités de fait et de droit, Fabien Lostec a distingué deux formes d'épuration : l'épuration extra-judiciaire, s'exerçant en dehors

du cadre légal mais avec l'assentiment, voire la participation de la population et l'épuration légale (judiciaire, économique, professionnelle, administrative).

Abordant ensuite le cas spécifique de l'épuration des femmes, il a souligné la nécessité d'aller au-delà de l'image de la femme tondue pour collaboration sentimentale pour étudier les faits de collaboration les plus graves commis par des femmes.

Son ouvrage aborde ainsi le cas de 651 femmes condamnées à mort pour faits de collaboration, dont 46 seront fusillées.

Il a dressé une typologie de différents tribunaux qui les ont jugées, des tribunaux du maquis aux cours de justice, avant d'aborder les faits reprochés, collaboration politique, policière, délation, exercice de la violence, leurs victimes et leurs motivations et l'appréciation de leur genre dans le processus judiciaire.



(de droite à gauche) Thierry Jallerat, trésorier de l'association des Amis de la Fondation de la Résistance, Fabien Lostec, François-Xavier Mattéoli, président, et Maurice Bleicher.

SEINE-ET-MARNE

Les 11 et 12 octobre 2025, à l'invitation du Service Historique et du Patrimoine de la Gendarmerie (SNHGP) et à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du musée de la Gendarmerie Nationale, implanté à l'Académie Militaire de la Gendarmerie à Melun (Seine et Marne), un stand dédié aux militaires de la Gendarmerie dans la Résistance a été présenté.

L'ANDMRF, partenaire de cette manifestation, a présenté au public des portraits de Compagnons de la Libération, des derniers militaires de l'Arme décorés en 2023 et 2025 de la Médaille de la Résistance, ainsi qu'une liste mise à jour, de 865 militaires de la Gendarmerie décorés de la Médaille de la Résistance.



Dominique Le Dortz devant le stand multi-associatif (Amis du Musée de la Résistance de Bretagne, St Marcel-Amis du Musée Guillaudot -Gendarmerie à Vannes - ANDMRF- Amis de la Fondation de la Mémoire de la Déportation-Normandie).



Présentation des médaillés de la Résistance de la Gendarmerie.

HAUTE-VIENNE

NI Haine NI OUBLI



Une foule nombreuse a fidèlement accompli le pèlerinage du 10 juin dans la cité martyr d'Oradour-sur-Glane. À l'invitation de son maire, Philippe Lacroix, et du président de l'association nationale des familles des martyrs, Benoît Sadry, Alexandre Brémaud a officié comme maître de cérémonie.

Juliette Meadel, ministre déléguée à la ville représentait le gouvernement, rappelant la singularité d'Oradour qui selon la volonté du général de Gaulle préserve les ruines de son ancien village en l'état comme témoignage de l'histoire, et a reconstruit à proximité un nouveau bourg où la vie a repris depuis.

En dehors de la commémoration officielle, de nouvelles œuvres artistiques ont été inaugurées à Oradour, symboles de paix et de réconciliation.

Reportage à écouter : [Massacre d'Oradour-sur-Glane : "trouver d'autres formes pour occuper l'espace mémoriel" - ICI](#)

COMBATS DE LA LIBÉRATION

L'été 1944 est marqué en Haute-Vienne par de nombreux combats, dont les stèles qui jalonnent les routes rappellent le sacrifice des combattants de la Résistance. La journée du 17 août a permis de se recueillir devant une dizaine de ces lieux, rappelant les combats préfigurateurs de la Libération de Limoges par les forces du maquis.



Cérémonie à la stèle de Plaisance. Alexandre Brémaud a retracé l'histoire de ce lieu où dès l'aurore du 17 août, les troupes allemandes tentant de briser l'encerclement de Limoges par les FFI se sont heurtées aux premières positions de la Résistance.



Cérémonie à la stèle de Journac où figure le nom de Lucien Courtiaud, MRF, oncle de notre adhérent Lucien Courtiaud, qui a pris la parole durant la cérémonie pour rappeler les circonstances de cet accrochage.



Fleurissement de la stèle du Moulin Blanc - 2ème Bataillon ORA par Marc Pinte et Claudine Brémaud, petits-enfants du commandant Eugène Pinte. Lors de cette cérémonie, une pensée particulière a été adressée à Désiré Raymondeau, centenaire, dernier cavalier du 2ème BORA, en vie au moment de la cérémonie, décédé depuis, ainsi qu'à l'aviateur André Desvalois, intégré au 1er Bataillon lors des combats du 17 août 1944, également centenaire aujourd'hui.



Cérémonie à la stèle du Mas des Landes, lieu de combat où durant presque une journée les résistants ont contenu une colonne allemande. Bernadette Malinvaud, professeure d'histoire en retraite a rappelé les faits dans son intervention. Merci à la Municipalité d'Isle et aux participants, ainsi qu'à la jardinerie Point-Vert pour son accueil sur son parking privé bordant la stèle.



C'est au pied du monument d'Aixe-sur-Vienne que s'est terminée la journée du 17 août commémorant deux jours de combat contre l'occupant, appelés « Bataille d'Aixe ».

Dans leurs allocutions, Alexandre Brémaud et Marc Pinte, ont rappelé l'importance d'une rigueur historique et mémorielle, alors que la disparition des derniers acteurs de la Résistance ouvre la voie à des historiens en herbe.

La gerbe de l'ANDMRF a été déposée par Marc Pinte (petit fils du cdt Pinte, MRF et chef de terrain de parachutage) et Madame Venla (petite fille de M. Mazaud, MRF et adjoint au chef de terrain). La gerbe de la commune a été déposée par Monique Barrusias, Josette Mariaud et Sabine Chabannes, également adhérentes, et petites-filles de François et Jeanne Pichenaud (MRF), couple de résistants déportés de la commune.

Un hommage appuyé a également été rendu aux pilotes de la Royal Air Force, en saluant la présence d'une délégation anglaise composée de la Squadron Leader Dennet Stannard, Vice-Présidente Europe de la Royal Air Force Association, et de monsieur André Belot, Délégué Régional de Libre-Résistance SOE.

Au terme d'un émouvant message, Madame Dennet Stannard a récité en anglais et en français "l'acte de mémoire".



Adhérents et amis de l'ANDMRF ont été conviés à partager un apéritif champêtre sur le terrain de parachutage VERRUE, dont la stèle a été fleurie lors d'un temps de recueillement à la mémoire des pilotes anglais et des résistants français.

La photo ci-dessus a été prise spécialement pour marquer le rassemblement de descendants de l'équipe de réception de parachutage, dont les familles AUPETIT, LITAUD (MRF), MAZAUD (MRF), PINTE (MRF) TREILLARD.

LIBÉRATION DE LIMOGES

Au terme de négociations facilitées par Jean d'Albis, représentant de la Légation Suisse et d'une délégation interalliée Anglo-Franco-Américaine, la ville de Limoges fut libérée le 21 août sans effusion de sang, donnant raison à la stratégie d'encerclement conduite par le lieutenant-colonel Georges Guingouin, compagnon de la Libération, MRF, nommé en août 44 chef départemental FFI. Cette Libération par les forces de la Résistance, sans l'aide des débarquements alliés et les années de lutte menées dans la campagne limousine vaudront à Limoges le surnom de "Capitale du Maquis".



De gauche à droite : Alexandre Brémaud, maître de cérémonie et délégué général de l'ANDMRF, François Pesneau, préfet de la Haute-Vienne et Émile-Roger Lombertie, maire de Limoges

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les 6 et 7 septembre, l'ANDMRF a tenu un stand au Forum des associations de la ville de Limoges. Merci aux adhérents qui s'y sont relayés, en particulier Madame Claude Penin, autrice d'un ouvrage sur Germaine Ribiére (MRF).



CLASSE DEFENSE



Le 14 octobre, le collège Jeanne d'Arc de Limoges a signé sa convention de partenariat avec la Délégation Militaire Départementale donnant naissance à sa Classe Défense, ouverte au collège dès le niveau 4ème. Cette classe, outre le lien à l'institution militaire, s'attache également à la défense de l'environnement, du patrimoine et de la Mémoire.

Sa 1ère promotion a reçu pour nom de Baptême "Thérèse Menot", (MRF) figure de la Résistance et de la Déportation en Haute-Vienne, dont notre adhérente Sylvie Codecco porte la mémoire. À cette occasion, Madame Codecco, sympathisante de l'ANDMRF, a offert la médaille de Ravensbrück au collège, en l'accompagnant de quelques mots sur cette figure inspirante de la Résistante qui durant de nombreuses années est venue rencontrer les élèves du collège Jeanne d'Arc. Alexandre Brémaud, chargé de mission à l'Ensemble Scolaire Charles de Foucauld est également conseiller technique de la Classe Défense.

HOMMAGE À LA RÉSISTANCE POLONAISE EN FRANCE

C'est en présence de l'ambassadeur de Pologne et d'un représentant du ministre de la culture polonaise qu'une plaque a été inaugurée dans les jardins de l'Évêché à Limoges pour rendre un hommage à la Résistance Polonaise en France.

C'est le long d'un des murs de terrasse de l'arrière du palais de l'évêché qu'a pris place la plaque de bronze gravée en français et en polonais, reprenant une devise de l'armée polonaise "Pour notre liberté et la vôtre", le tout surplombant un parterre de gerbes aux couleurs de la France et de la Pologne offertes par les nombreuses délégations présentes.



Alors que septembre 1939 voyait fondre les forces nazies et soviétiques sur la Pologne, le gouvernement polonais en exil trouva un temps refuge en France, près d'Angers, avant de se replier sur Londres. Les nombreux Polonais, migrants d'avant 1939 ou réfugiés de guerre, tissèrent des liens et formèrent des réseaux en France. Une des principales organisations voit le jour en septembre 1941, "POWN" pour Polska Organizacja Walki o Niepodległość, organisation de lutte pour l'indépendance. Placée sous commandement polonais en exil à Londres, elle était particulièrement active en Haute-Vienne, sous l'impulsion du lieutenant Andrzej Zegota, alors instituteur, en lien avec l'Armée Secrète. Le Lieutenant Zegota rassemble autour de lui 80 combattants polonais et forme une compagnie qui s'intègrera au 1er Bataillon

de la Haute-Vienne formé par le commandant Pinte à partir du maquis AS de François Antoine, avec à sa tête le capitaine Georges Stein rassemblant près de 800 hommes.

Une des principales missions confiées aux Polonais durant l'été 1944 fut la garde de la prison du maquis installée au château de Cromières, près de Cussac. Cette prison reçut notamment l'espion allemand Peters, chef régional de l'Abwher (service de contre-espionnage allemand), audacieusement enlevé par les résistants à l'été 44.



La compagnie polonaise du 1er Bataillon de Haute-Vienne, défilant après la Libération de Limoges, drapeau polonais en tête. © Cinémathèque du Limousin

SORTIE SUR LES TRACES DU MAQUIS DE GEORGES GUINGOUIN

C'est avec de premiers flocons de neige que les adhérents et amis de la délégation de Haute-Vienne sont partis sur les traces du maquis de Georges Guingouin.

Patrick Lajoumard, petit-fils de MRF et initiateur de cette journée a notamment conduit le groupe au hameau du Fraysseix, commune de Roziers-Saint-Georges, lieu d'accueil d'un groupe d'une vingtaine de maquisards de Georges Guingouin, durant l'hiver 43-44 et commandé par Tino Montaudon. Quelques kilomètres plus loin, commune de Masléon, une halte fut organisée devant la maison du capitaine Parouty, commandant le secteur est-Haute-Vienne de l'ORA. Après un déjeuner convivial au restaurant, Marc Montaudon, fils et frère de MRF a ouvert les portes du musée de Peyrat le Château pour une riche visite guidée. Alexandre Brémaud remercie particulièrement les organisateurs de cette journée qui devra être renouvelée.



Cache de Saint Julien-le-petit

ATTRIBUTION DE LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

Par décret du président de la République du 8 juillet 2025 publié au bulletin officiel du 1^{er} septembre, 11 résistants et résistantes reçoivent à titre posthume la médaille de la Résistance française. Nous nous réjouissons de cette juste distinction et saluons leur mémoire.

1^{er} septembre 2025

BULLETIN OFFICIEL DES DÉCORATIONS, MÉDAILLES ET RÉCOMPENSES

Texte 53

Décorations, médailles et récompenses

MINISTÈRE DES ARMÉES

Décret du 8 juillet 2025 portant attribution de la médaille de la Résistance française à titre posthume

NOR : *ARMH2519266D*

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre des armées,
Vu la loi n° 48-1251 du 6 août 1948 modifiée établissant le statut définitif des déportés et internés de la Résistance ;
Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française ;
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 modifiée relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française ;
Vu le décret n° 50-1182 du 23 septembre 1950 modifié relatif à l'attribution des décorations posthumes aux morts de la Résistance ;
Vu l'avis émis par la commission nationale de la médaille de la Résistance française dans sa séance du 30 avril 2025,

Décrète :

Art. 1^{er}. – La médaille de la Résistance française est décernée, à titre posthume, aux membres de la Résistance dont les noms suivent :

M. Atrux (Camille).
M. Bernard (Georges).
M. Borgne (Joseph).
M. Boucher (Frantz, Marcel).
M. Eckert (Aloïse).
Mme Griselin (Jeanne).
M. Guihard (Jules).
M. Guillot (Alexandre).
M. Radermecker (Pierre).
M. Records (Germain).
M. Scotet (Jean-Louis).

Art. 2. – Le Premier ministre et le ministre des armées sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Bulletin officiel* des décorations, médailles et récompenses.

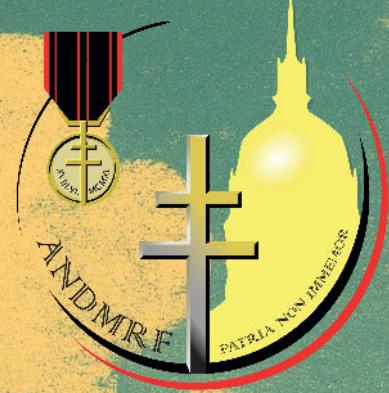
Fait le 8 juillet 2025.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

*Le Premier ministre,
FRANÇOIS BAYROU*

*Le ministre des armées,
SÉBASTIEN LECORNU*



CONGRES NATIONAL

A.N.D.M.R.F.



12 au 14 février 2026 - Limoges

JOUR 1—CONGRES ANDMRF 2026 DE LIMOGES

12 février

- Accueil - Exposition sur la France Libre**

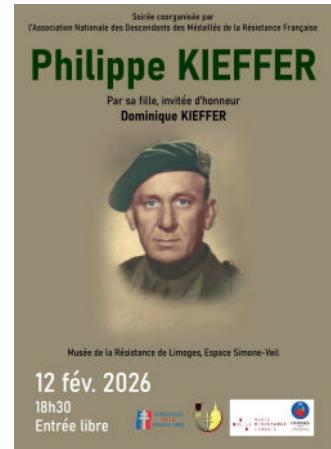
A partir de 15h00, Musée de la Résistance de Limoges

- Conférence « Philippe KIEFFER »,
par sa fille, Dominique KIEFFER**

Officier de Marine ayant rejoint la France Libre, le lieutenant de vaisseau Philippe Kieffer participe au débarquement de Normandie, à la tête d'un groupe de 177 fusiliers marins dont le limougeaud André Bourret.

18H30, Espace Simone-Veil

Musée de la Résistance de Limoges



- Dîner d'accueil, Lycée St Jean**

JOUR 2—CONGRES ANDMRF 2026 DE LIMOGES

13 février

- Plénière d'ouverture**

En présences des autorités et invités

Hémicycle Gérard Vandenbroucke - Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

Vie de l'association et Intervention des délégués régionaux.

- Déjeuner, Lycée St Jean**





- **Visite d'Oradour sur Glane**

Accompagnée par M. LACROIX Maire d'Oradour-sur-Glane, M. SADRY, président de l'Association Nationale des Familles de Martyrs et Mme HEBRAS, petite-fille du dernier survivant, Robert Hebras.

- **Visite du village-résistant de La Gaubertie**

et du terrain de parachutage BCRA VERRUE

Accompagnée par M. Alexandre BREMAUD et des familles de descendants, avec animations sur le terrain de parachutage.

En 1941, le modeste hameau de La Gaubertie accueille le capitaine d'infanterie PINTE et sa famille. Après avoir réalisé de premiers dépôts clandestins, l'activité s'intensifie dans le village qui devient le PC du secteur sud-ouest Haute-Vienne pour l'AS-ORA.

Intendance, centre de transmissions radio et organisation des parachutages rythme le quotidien de ces habitants qui suivront la voie de l'engagement.



- **Cérémonie**

au monument aux morts de la commune d'Aixe-sur-Vienne où figure le jeune Marcel PINTE, plus jeune résistant de France.

Le monument porte notamment la mémoire de la famille PICHENAUD, famille de cafetiers résistants, déportés suite à dénonciation, ainsi que de résistants tombés lors des combats préfigurateurs de la Libération de Limoges à l'été 1944.

- **Dîner, Lycée St Jean**





14 février

- Visite des sites du maquis de Georges Guingouin**

Commentée dans le car par des bénévoles de l'association des amis et créateurs du Musée de Peyrat.



- Visite du Musée de la Résistance**

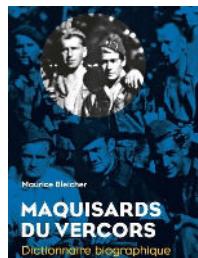
de Peyrat le Château par Marc Montaudon, frère d'un lieutenant de Georges Guingouin.

- Déjeuner, Lycée St Jean**

- Visite du Musée de la Résistance de Limoges**



- Conférence sur le Vercors par Maurice Bleicher,**
auteur du Dictionnaire Biographique « Maquisards du Vercors ».
Espace Simone-Veil
- « Dîner de gala », Lycée St Jean**



>>> INSCRIPTIONS OBLIGATOIRE AVANT LE 15 janvier 2026 <<<

S'INSCRIRE

Questions à adresser à dg.andmrf@gmail.com

A PRENDRE

- Affaires chaudes / de pluie
- Cravate et insigne de l'ANDMRF
- Tenue pour le dîner de gala

VENIR A LIMOGES

- **En voiture**, Accès par l'Autoroute A20

En train :

Gare SNCF : Limoges BENEDICTINS (Gare principale)

10/15 minutes à pied des Hôtels, du Musée de la résistance, de l'Hôtel de Région

30 minutes à pied du Lycée St Jean

Gare SNCF : Limoges - LES CHARENTES

- **En avion** : Aéroport Limoges BELLEGARDE

25 minutes en voiture du centre ville

SE LOGER A LIMOGES

- **HÔTEL DE PARIS (Env. 110€ / nuit)**

5 Cr Vergniaud, 87000 Limoges

<https://www.hoteldeparis-limoges.com/>

0555775696

- **HÔTEL DE LA PAIX (Env. 80€ / nuit)**

25 Pl. Jourdan, 87000 Limoges

<http://www.xn--hteldelapaixlimoges-l5b.fr/>

0587141043

- **HÔTEL CAMPANILE LIMOGES CENTRE GARE (Env. 60€ / nuit)**

44 Cr Gay Lussac, 87000 Limoges

<https://limoges-centre-gare.campanile.com/>

0555107060

- **HÔTEL MERCURE LIMOGES CENTRE (Env. 150€ / nuit)**

7 Bd Carnot Drop-Off Area, 87000 Limoges

<https://all.accor.com>

0555346530

- **HÔTEL BRITHOEL LIMOGES CENTRE GARE (Env. 100€ / nuit)**

17 Av. du Général de Gaulle, 87000 Limoges

<https://hotel-limoges.brithotel.fr/>

0555776777